



l'édito

d' **A**lain Bergounioux

Et si la primaire se jouait plus à droite que prévu ?

Ce constat est fait par l'éditorialiste politique du *Figaro*, Guillaume Tabard, le 1^{er} septembre. Il n'est pas fait pour nous surprendre. Nous l'avons fait nous-mêmes, depuis longtemps déjà. Une surenchère, en effet, saisit presque tous les dirigeants du parti « Les Républicains » -, le terme s'éloignant de plus en plus de la tradition française. C'est à qui proposera les mesures les plus définitives pour empêcher les migrations, passant sous silence que la crise actuelle concerne majoritairement des réfugiés, mêlant, à nouveau, les appréhensions anciennes qui existent dans l'opinion sur l'immigration et la sécurité. Le « pompon », si l'on peut dire, a été remporté par la porte-parole de « Les Républicains », qui propose de « fermer les frontières, arrêter Schengen, arrêter la libre circulation ». Même un « notable » comme Xavier Bertrand envisage de faire emprisonner toutes celles et ceux qui sont fichés selon le code « S » - sur un seul signalement. Bruno Le Maire ne parle que d'expulsion immédiate, etc... Ils font semblant d'ignorer qu'il existe un Etat de droit, et que la défense de la démocratie n'est pas plus efficace si l'on supprime les libertés fondamentales. Gageons, cependant, que nous en entendrons d'autres.

L'éditorialiste du *Figaro* ne veut pas considérer qu'il y a là une volonté de coller aux thèmes du Front national. Florian Philippot, pourtant, n'a-t-il pas proposé d'offrir une carte du FN à la porte-parole de « Les Républicains » ? Guillaume Tabard préfère évoquer la « droitisation » de l'opinion française. Les inquiétudes sont réelles - et le gouvernement mène une politique pour y répondre. Mais la grande question pour des responsables politiques - et, pourrions-nous dire aussi, pour des leaders d'opinion - est de savoir si on choisit simplement - et facilement (dans un premier temps)- d'aller dans le sens des appréhensions et de cultiver les peurs, ou d'expliquer la réalité des choses et de dire ce qui doit et peut être fait. Il faut, qui plus est, ne pas prendre comme allant de soi cette notion de « droitisation ». Notre société est certes contradictoire. Mais, les études d'opinion montrent que les valeurs humanistes ne sont pas de vieilles lunes. Elles sont toujours présentes et continuent de structurer notre société. Les courants d'extrême-droite sont forts - et ont prospéré largement sur les problèmes de l'immigration. Mais, la reconnaissance de la dignité de la personne est aussi largement majoritaire - et n'anime pas seulement toutes celles et ceux qui se retrouvent dans les associations. La majorité de nos compatriotes souhaite qu'un pays, comme le nôtre, puisse unir humanité et responsabilité. La moindre des choses pour celles et ceux qui veulent incarner la tradition républicaine française est de conforter ce sentiment, et non de le saper.

La droite jouera clairement sa légitimité républicaine sur son attitude dans cette crise des réfugiés pour notre pays et le projet européen. Nous lui conseillons de s'inspirer de la politique de la Chancelière d'Allemagne, à la tête, pourtant, d'un parti conservateur. Les solutions ne sont certes pas aisées. Mais, elles existent : s'entendre sur la nature de la crise, qui est une crise des réfugiés, unifier la législation sur le droit d'asile en Europe, accepter une clef de répartition décidée en commun, dresser une liste de « pays surs », dont les ressortissants ne peuvent revendiquer le statut de réfugiés... Ce que l'on doit attendre de la politique est de rappeler fermement ce que sont les valeurs de la France et de l'Europe et de proposer des politiques réalistes... Soyons, d'abord, nous-mêmes à la hauteur du moment historique, et espérons que les partis qui se revendiquent de la République le seront...

Alain Juppé et l'éducation

Par Claude Lelièvre. Agrégé de philosophie, il est professeur honoraire d'histoire de l'éducation à la faculté des sciences humaines et sociale-Sorbonne (Paris V), spécialiste dans l'histoire des politiques scolaires aux XIX^e et XX^e siècles. Il a participé à l'élaboration du programme du PS lors de l'élection présidentielle de 2012.

Alain Juppé vient de présenter son projet de réforme de l'Education nationale en vue de l'élection présidentielle à venir, une réforme de l'Ecole annoncée comme la « mère de toutes les réformes » - si ce n'est la « mère des batailles ».

Alain Juppé n'est nullement un novice en la matière. En effet, le 17 octobre 1991, l'intéressé - alors Secrétaire général du RPR - s'en est pris publiquement aux « féodalités corporatistes, au conservatisme et aux archaïsmes du milieu enseignant ». Pour « obtenir l'assentiment populaire » sur les grandes orientations du RPR, il préconise un élargissement du champ d'application de l'article 11 de la Constitution, afin de « soumettre au peuple français l'ensemble de ces orientations par voie de référendum ». Il s'agit, notamment, de « casser le collège unique » et d'organiser « différents parcours de réussite », d'ouvrir la voie de l'apprentissage « dès la quatrième ». Il s'agit de passer en force face au monde enseignant, et d'en haut. Bien que l'idée de ce référendum ait été approuvée et reprise à son compte par Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1995, ce référendum ne sera pas finalement mis en œuvre.

En 1999, nouvelle initiative du même Alain Juppé qui organise « Les entretiens de Bordeaux » des 7 et 8 octobre, sur le thème : « Quels enjeux éducatifs pour les vingt ans à venir ? ». Pour l'avenir, selon Alain Juppé, la question des contenus doit occuper une place essentielle. La deuxième piste fondamentale à explorer est celle de l'autonomie des établissements. Pour Alain Juppé, s'il faut être très audacieux pour les universités, la prudence convient dans le second degré, en raison du risque d'un accroissement des inégalités.

Troisième acte : la parution, le 26 août 2015, du livre du même Alain Juppé : « Mes chemins pour l'école » (J.C. Lattès, 306 pages). Il ne s'agit

plus formellement de passer en force et d'en imposer d'en haut. L'auteur « souhaite que l'on expérimente sur la base du volontariat avant de généraliser les changements s'ils s'avèrent efficaces. On ne va pas imposer le même schéma dans tous les établissements ». C'est ainsi, par exemple, que « la revalorisation envisagée de plus de 10 % pour les enseignants du premier degré » apparaît conditionnée par une présence accrue - et, éventuellement diversifiée - des professeurs des écoles dans leurs établissements. Pour ce qui concerne les enseignants affectés aux réseaux d'éducation prioritaire, il faut, selon lui, « créer les conditions pour que les enseignants en aient envie, une bonne équipe pédagogique, des moyens accrus, une meilleure rémunération. Il faut arriver à rebattre les cartes ; mais, là aussi, sur la base du volontariat ».

Il n'est pas question, non plus, pour Alain Juppé - contrairement au Juppé de 1991 et aux autres dirigeants de droite actuels, décidés à participer aux primaires - de s'en prendre à tout ce qui a été mis en place par la gauche en matière d'éducation : « Je ne compte pas revenir sur toutes les réformes du quinquennat précédent au motif qu'elles ont été menées par un gouvernement socialiste. On fera une évaluation des programmes, il y aura quelques aménagements, mais je ne vais sûrement pas remettre en chantier la totalité des programmes scolaires. Quant à la réforme des rythmes scolaires, l'enjeu est budgétaire plus que pédagogique ». Par ailleurs, à certains égards, son slogan de base : « mettre le paquet sur le début du cursus scolaire, c'est-à-dire

l'école maternelle et l'école élémentaire », s'inscrit dans le droit fil de la philosophie de la « *refondation de l'Ecole* » - refonder l'Ecole à partir de sa fondation et de son fondement : l'école primaire.

Il n'en reste pas moins, comme le reconnaît d'ailleurs Alain Juppé, que bien des « *controverses* » sont à venir : en particulier sur les questions de financement ou du nombre de postes - et de leurs déplacements proposés, du secondaire vers le primaire - ; et aussi, sur l'ampleur inédite des autonomies proposées aux établissements - sur le plan pédagogique, mais aussi programmatique et organisationnel, voire statutaire.

« *Je vais beaucoup plus loin que la réforme du collège de Najat Vallaud-Belkacem qui prévoit 20 % d'autonomie dans la gestion des emplois du temps. Quant au recrutement, je propose d'avoir une vraie politique de ressources humaines, aujourd'hui totalement absente de l'Education nationale. Vous connaissez une entreprise où il n'y a jamais d'entretien d'embauche ? Il faut développer la notion de "postes à profil" : on définit le profil du poste vacant, on regarde le CV, on fait passer un entretien et on vérifie ainsi qu'on recrute le bon enseignant pour le bon poste* ».

Pour ce faire, les collèges et lycées seraient dotés, à côté du conseil d'administration, d'un « conseil éducatif d'établissement » qui assumerait la gestion de l'autonomie. Cette instance présidée par le chef d'établissement, serait composée de 6 à 15 enseignants élus par leurs pairs.

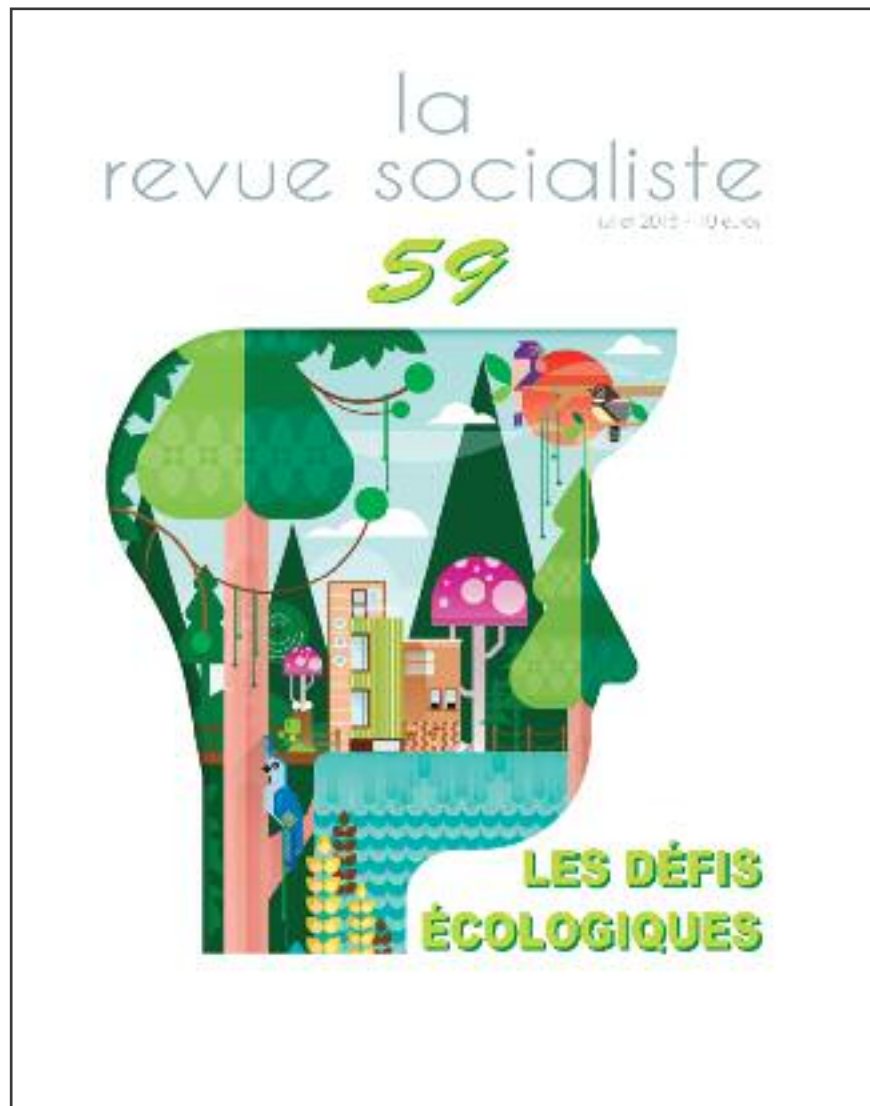
Le Alain Juppé de 1999 avait conclu qu'en matière d'autonomie « *la prudence convient dans le second degré en raison du risque d'accroissement des inégalités* ». Certes, selon les fortes paroles du sociologue Pierre Bourdieu, « *l'indifférence à la différence* » engendre de la différence. Mais, une trop grande « *déférence aux différences* » aussi. La ligne de crête est difficile à tracer, et se trouve être l'un des problèmes cruciaux à résoudre.

On retiendra surtout les grandes incertitudes qui planent sur les financements de ce qui est proposé par Alain Juppé, et sur les postes. Il s'est prononcé clairement, au printemps dernier, pour reprendre la politique de la reconduction de seulement la moitié des postes de fonctionnaires partant à la retraite. Quand on lui pose la question à propos des postes d'enseignants, il reste tout à fait évasif. Et ses réponses, quant aux financements de ses propositions, sont elles aussi non moins évasives ou à « *géométrie variable* ». Par exemple, pour la revalorisation des enseignants du primaire, on a eu droit à trois réponses différentes successives. « *Nous devons rechercher des marges de manœuvre dans le secondaire, par exemple, en allégeant le système des options ; ou en n'entreprenant pas de troisième langue vivante avant d'avoir dépassé un certain niveau dans les deux premières* » (livre, p. 214) ; ou bien : faire des économies sur l'organisation du baccalauréat - « *en réduisant le nombre d'épreuves à quatre ou cinq, le reste des acquis étant soumis au contrôle continu* » (dans une interview au *Parisien magazine*, avec d'ailleurs une surévaluation très prononcée de ce que cela "rapporterait" - ; ou bien encore : « *si on rapprochait progressivement de la moyenne européenne le temps d'enseignement dispensé à nos élèves dans le secondaire, qui est très lourd, cela dégagerait des marges de manœuvre* » (*Le Monde*, 27 août).

Il n'y a, dans ce domaine, qu'une seule certitude : Alain Juppé est déterminé à ne pas augmenter les dépenses faites en faveur de l'éducation - qui lui paraissent suffisantes et dans l'exacte moyenne des pays de l'OCDE : 6,1 % du PIB. Comme on peut penser qu'il y aura une certaine croissance (du PIB) durant le prochain quinquennat, cela revient à programmer tranquillement une baisse du pourcentage dévolu à l'éducation, et à admettre que la France se retrouve en-dessous de la moyenne des autres pays. C'est sans doute cela, l'humour "Juppé", quand il annonce que la réforme de l'Ecole est « *la mère de toutes les réformes* ».

La Revue Socialiste

Le numéro de ce mois-ci consacre un dossier spécial aux défis et problèmes auxquels se confronte la Conférence mondiale sur le climat, la COP 21, qui se réunira à Paris, fin novembre. À lire !



MR. MME. Mlle.

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

Ci-joint mon règlement de la somme de euros par chèque à l'ordre de Solfé Communications – Revue socialiste

DATE :

SIGNATURE :



Ane-Marie Thiesse...

... est directrice de recherche au CNRS. Membre de l'équipe *Transferts culturels* à l'École normale supérieure, elle travaille sur la formation des identités nationales, régionales et européennes. Outre ses nombreux articles dans des revues scientifiques et ses contributions tout aussi nombreuses à des ouvrages collectifs, elle a rédigé de nombreux ouvrages traitant de la culture populaire passée en France et des ressorts du patriotisme, avec un intérêt particulier pour les questions liées au régionalisme. Elle est l'auteure, notamment, du livre « *Faire les Français. Quelle identité nationale ?* », Paris, Stock, 2010.

« La gauche ne propose plus sa conception de la nation, laissant ce terme être préempté, aujourd'hui, par la droite et l'extrême droite »



Comment l'identité nationale française s'est-elle forgée ? La nation est-elle une construction intellectuelle ?

La nation est une construction sociale, politique, culturelle, voire économique. Elle est moins ancienne que ce que nous pensons ordinairement. Fondamentalement, elle est issue de la grande Révolution, qui met fin à l'Ancien régime, au profit de nouvelles formes d'organisations et de sociétés.

France, c'est, bien entendu, la Révolution qui marque la rupture, avec la proclamation de nouveaux principes. Lesquels s'imposeront progressivement au XIX^e siècle, non sans remises en cause, au prix de luttes incessantes entre républicains et réactionnaires. Plus généralement, l'avènement des nations modernes résulte d'un mouvement d'ensemble, qui obéit à la même logique de transformation sociale et politique.



Ce qui signifie, en clair, que la Nation française s'est construite sur les ruines de l'Ancien régime.

Oui. Elle a été construite pour permettre la fin d'une ère politique et sociale. Dans le cas de la



Ce qui fonde la Nation, c'est aussi, et peut-être même surtout, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cette déclaration est un condensé program-

matique des nouveaux principes d'organisation. Mais son projet n'est pas spécifiquement français. Elle a été énoncée par « les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée nationale », mais elle parle en termes universels. Elle ne définit pas ce que doit être la France, mais la Nation, au sens général. Son premier article stipule, d'ailleurs, que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Le deuxième affirme que le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme (liberté, propriété, sûreté, résistance à l'oppression), le troisième que la nation est souveraine. On a là la définition de la nation moderne. En elle seule réside la souveraineté. « Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément », est-il clairement exprimé. Il s'agit là d'un principe fondamental, qui remet clairement en cause l'ancien principe de la verticale descendante du pouvoir. De la nation seule émane le pouvoir légitime.

La Nation est, de ce point de vue, une communauté politique qui n'est pas définie par un souverain, mais par elle-même. Elle est supposée être une unité en soi, pérenne. Elle est radicalement différente d'un royaume fondé sur des rapports hiérarchiques entre suzerain et sujets. Elle n'est pas non plus définie par une volonté divine. La proclamation de la nation correspond à la sécularisation du politique. Ces fondamentaux proclamés fortement dès 1789 sont proposés comme seuls principes légitimes de l'organisation des États. Evidemment, cela ne se réalisera pas d'un coup et suscitera de fortes oppositions !



Quels sont les apports du principe national dans l'ordre social et politique, à l'échelle hexagonale et européenne ?

Historiquement, le principe national a permis de poser l'idée d'égalité de naissance, de définir

un vaste ensemble de droits individuels et la représentation politique. Il a favorisé la mobilité sociale et géographique, permis de penser et de construire des universalités aussi bien politiques, juridiques que concrètes - la détermination des poids et mesures universels est lancée à la suite de la Révolution. C'est dans le cadre national que se sont construits le système parlementaire, les partis politiques et même l'internationalisme ouvrier. Le principe national a été en phase avec la sécularisation des sociétés européennes. Plus de religion d'Etat, mais le devoir pour l'Etat de garantir aux individus la liberté de croyances et pratiques religieuses. Ceci n'est pas anodin ! Ajoutons que le principe national, bafoué par les colonisateurs sur les territoires conquis en Afrique ou en Asie, a été revendiqué ensuite

par les colonisés dans les luttes dites justement de libération nationale. Le nationalisme, nous ne le savons que trop, a porté aussi l'impérialisme, la revendication de la « pureté nationale », et la xénophobie. La droite nationaliste de la fin du XIX^e ne cessait de dénoncer l'ennemi infiltré au sein de la nation,

dans la France des années 1930 on parlait de « Cinquième colonne » et cette obsession resurgit, aujourd'hui, en s'appliquant aux islamistes. Le continent européen a payé un effroyable tribut aux nationalismes violents, en termes de guerres, de nettoyages ethniques, de déplacements forcés de population. L'année 1914 fut marquée, de ce point de vue, par l'impuissance du mouvement internationaliste à enrayer l'affrontement terrible et destructeur des nationalismes. Nous n'avons pas oublié, non plus, la montée du national-socialisme et sa responsabilité dans la Seconde Guerre mondiale. Après guerre, les Etats-nations démocratiques de l'Ouest européen se sont tout à la fois engagés dans la construction d'une union européenne et le développement d'économies nationales puissantes où la mise en œuvre de la solidarité sociale a été in-

tensifiée par les luttes sociales et l'existence du « Bloc communiste ».



Ne peut-on pas considérer que l'idée nationale appartient au passé et n'a jamais produit que patriotismes belliqueux, xénophobie et repli sur soi ? L'actualité et la montée en puissance des populismes, en Europe, n'en est-elle pas l'expression la plus aboutie ?

De nos jours, la référence à la Nation est assimilée à la droite et l'extrême droite, en lien avec la xénophobie. Elle est pourtant beaucoup plus vaste que cela, dans la mesure où elle peut abriter toutes sortes d'opinions politiques ou idéologiques. Originellement, la nation a été une référence progressiste, et même plutôt révolutionnaire, avant de devenir une sorte de « maison commune » dont les partis de droite et de gauche produisaient des visions différentes. Notre espace politique et social est encore profondément déterminé par la référence nationale : que l'on songe à l'Assemblée nationale, à l'Éducation nationale, etc. La référence nationale reste intimement liée à nos institutions, à la souveraineté, à la redistribution ou à la justice sociale.

Le problème est que la gauche ne propose plus sa conception de la nation, laissant ce terme être préempté, aujourd'hui, par la droite et l'extrême droite. Toute la difficulté est là.



Dans un contexte marqué par des changements technologiques et sociaux au moins aussi importants que ceux qui ont vu naître l'idée nationale, il y a deux siècles, la Nation est-elle toujours la forme politique la plus adaptée ?

C'est une question fondamentale, que la gauche ne devrait pas esquiver. En fait, la question nationale est indissociable de la question de l'international. Le principe d'égalité de naissance, consubstantiel à l'idée nationale, posait la question de l'égalité économique. En

1848, l'année du « Printemps des Peuples », le principe national a fait preuve de sa puissance mobilisatrice et est devenu déterminant pour l'avenir politique du continent européen, même si la plupart des insurrections nationalistes ont été écrasées par les empires. Mais 1848, c'est aussi la publication du *Manifeste communiste*, qui proclame « *Prolétaires de tous les pays, unissez vous !* ». Deux principes de modernité politique, économique et sociale sont désormais posés. Ils sont a priori en opposition, mais on sait aussi que, après la Commune de Paris et sa répression, la Seconde Internationale se développe dans le cadre des États-nations. Jaurès, d'ailleurs, articule une conception de la Nation compatible avec l'internationalisme, non chauvine, qui ne dissocie pas le combat pour le Peuple français des objectifs de l'Internationale ouvrière. La création de la Troisième Internationale, en 1919, a semblé confronter radicalement référence nationale et internationalisme, mais là encore les relations sont plus complexes - le Parti communiste français, à partir du milieu des années 1930, a aussi un discours patriotique. Mais, depuis la fin de la Guerre froide et l'effondrement du

système communiste, on observe une grande difficulté de la gauche à penser, c'est-à-dire repenser, l'internationalisme.

Du coup, face aux changements induits par la mondialisation, on a l'impression que seule la référence à la Nation subsiste. C'est ça ou rien ! En tant que citoyenne, je m'étonne, et m'inquiète, que le Parti socialiste ait délaissé la réflexion sur l'internationalisme. Ceci vaut, notamment, pour les événements qui secouent la Grèce, aujourd'hui. Pensons-nous uniquement en tant qu'États souverains, auto-responsables ou en termes de solidarités internationales des peuples ?



La montée des populismes, en France et en Europe, n'est-elle pas l'expression la plus aboutie d'un patriotisme belliqueux, teinté de xénophobie et de repli sur soi ?

Elle résulte peut-être surtout de notre incapacité à envisager le Peuple hors d'un cadre national, qui apparaît comme l'unique protection de ses intérêts, alors même que les forces économiques et financières sont à une toute autre échelle ! Le Front national de Marine Le Pen a troqué les aspects ultralibéraux qui étaient ceux de son père, dans les années 1980, pour des références ultra-protectionnistes. Le FN, dans ses discours récents, se présente comme un rempart protégeant le Peuple contre les méfaits du libéralisme mondial et il n'hésite pas à réquisitionner rétrospectivement Jaurès. Ce populisme a d'autant plus d'impact qu'il n'y a, pour l'heure, pas de pensée politique de défense des travailleurs, dans une perspective internationale solidement articulée aux réalités de la mondialisation. Dans le cas contraire, il serait possible d'avoir une vision d'avenir, sans céder à la tentation du protectionnisme et du repli sur soi.

?

La gauche doit donc se réapproprier l'idéologie nationale...

Elle s'est clairement mise dans une impasse, en cessant de penser l'international.

Le vide idéologique est énorme vis-à-vis de la droite et de l'extrême droite, qui se retrouvent, sur ce point, en position de force. Avec la cohérence, en prime.

?

Face à la montée des populismes, quelles sont les conditions de l'élaboration d'une identité collective européenne ?

La construction européenne s'est opérée d'en-haut, selon un processus de représentation politique complexe. De là cette impression récurrente que les décisions de Bruxelles étaient prises sans en référer au peuple, même si le Parlement européen est maintenant élu au suffrage direct par les citoyens européens. La

citoyenneté européenne existe, mais la question qui se pose est de savoir s'il existe un Peuple européen, dont émanerait une souveraineté supranationale. Il est incontestable que les habitants du Vieux Continent sont aujourd'hui très proches les uns des autres, en termes de mode de vie, de valeurs, de croyances. On peut d'ailleurs rappeler que l'Europe est le continent le plus sécularisé, y compris parmi ses habitants immigrés. Mais le sentiment de faire « un Peuple » ne résulte pas spontanément de similarités ni de convergences.

?

Pourtant, depuis les années 1990, une identité européenne s'est forgée peu à peu.

« En tant que citoyenne, je m'étonne, et m'inquiète, que le Parti socialiste ait délaissé la réflexion sur l'internationalisme. Ceci vaut, notamment, pour les événements qui secouent la Grèce, aujourd'hui. Pensons-nous uniquement en tant qu'États souverains, auto-responsables ou en termes de solidarités internationales des peuples ? »

Oui, mais, ce qui manque le plus à l'Europe et qui avait fait autrefois la force des nations, c'est un espace public. En clair, des systèmes de représentation et de débats où chacun peut avoir le sentiment d'appartenir à un ensemble. La structuration de la vie politique, en Europe, par des partis nationaux, est un sérieux obstacle à une citoyenneté européenne active et vivante. Du coup, il

semble régulièrement que les intérêts nationaux sont à la fois plus importants que ceux des catégories sociales transnationales et, politiquement, plus sérieux que les intérêts communs aux différents États membres.

?

Comment expliquez-vous la résurgence d'un nationalisme xénophobe et populiste, au Danemark et en Hongrie ?

Paradoxalement, la faible capacité de contrôle, par les États-nations actuels, des forces économiques et financières, alimente le nationalisme. Ceci s'explique, en partie, par la faiblesse idéologique des partis démocratiques traditionnels à proposer de nouveaux modèles po-

litiques fondés sur la justice sociale, la redistribution et la solidarité entre les groupes sociaux et les différentes générations. La tentation d'un retour en arrière peut donc être forte.

? *N'y a-t-il pas lieu de bâtir un récit national ? Sous quelles conditions ?*

Le récit national, qui a été construit au XIX^e siècle, en France, comme dans les autres pays européens, a eu le mérite de bâtir une communauté solide et solidaire, de proposer à chaque citoyen, même le plus pauvre, un statut dans un ensemble valorisé. Il a servi à « faire de l'inclusion ».

L'histoire nationale, dans sa version Troisième République, que l'enseignement primaire a largement diffusée, exaltait des héros nationaux appartenant à toutes les catégories de la population, des monarques aux paysans, en passant par les bourgeois, les savants, les artistes. Tous ces héros avaient la passion de la liberté et de la justice ! Que

faire de ce récit vieux de plus de cent ans ? Certains ont la tentation de le ranimer, aujourd'hui, d'autres pointent, à juste titre, que le récit national « Troisième République » oubliait, ou traitait fort mal, certaines catégories de personnes : les femmes, les populations des colonies, notamment. Du coup, ce vieux récit national peut être mobilisé pour exclure de nombreux « nouveaux arrivants » de la communauté nationale. Mais suffit-il de « rectifier » ce récit pour le faire fonctionner à nouveau ? Ne sommes-nous pas confrontés à de nouveaux enjeux qui dépassent complètement cette représentation, laquelle n'envisage une communauté que comme un isolat dans des frontières supposées éternelles - la Gaule au

temps de Vercingétorix - ou d'Astérix - a le même territoire qu'au XX^e siècle ! On ne peut pas prendre en compte les mutations de l'ère numérique, la mondialisation ou l'écologie uniquement dans le cadre hexagonal !



L'historienne, Mona Ozouf, voit dans les grandes commémorations une transgression de la réalité, en se référant à la Révolution française et aux violences qu'elle a suscitées. Partagez-vous ce point de vue ?

Dans les usages publics de l'histoire, il y a toujours un anachronisme, qui plaque le passé

sur le présent. Ce n'est pas ainsi que les historiens procèdent. Ils essaient de comprendre comment des individus qui avaient une représentation du monde et des attentes très différentes des nôtres se sont comportés. La commémoration fait abstraction de nos différences avec nos ancêtres pour « présentifier » l'événement. Nous nous l'approprions et le transformons en fonction de

« Le récit national, qui a été construit au XIX^e siècle, en France, comme dans les autres pays européens, a eu le mérite de bâtir une communauté solide et solidaire, de proposer à chaque citoyen, même le plus pauvre, un statut dans un ensemble valorisé. Il a servi à « faire de l'inclusion ».

nos préoccupations présentes.

Ce qui frappe le plus, dans les références actuelles à 1789, c'est la propension récente - disons les trois dernières décennies - à éliminer l'épisode révolutionnaire proprement dit, et la violence qui l'a accompagné. Ceci vaut également pour les révolutions qui ont suivi. Le rapport à la Révolution a complètement changé. La gauche n'emploie d'ailleurs plus le terme de « Révolution » érigé, précédemment, en objectif. Comme si ce terme devenu illégitime devait être remplacé par celui, plus consensuel et plus pacifique, de République.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

La dérive de François Fillon

François Fillon s'exprime sur son pré-programme présidentiel, dans la perspective des « primaires » organisées par l'ex UMP, comme s'il n'avait ni bilan, ni passé. Rappelons-lui, en préalable, qu'il a été plusieurs fois ministres, dont une fois Premier ministre, et ce, pendant cinq ans, de mai 2007 à mai 2012. Son bilan se confond avec celui du dernier quinquennat de Nicolas Sarkozy. Jugeons plutôt.

Une grave amnésie. Le déficit public annuel moyen atteignait, à cette époque, 5 % du PIB, en raison d'un clientélisme fiscal permanent et catastrophique pour les finances publiques. La dette publique progressait de 600 milliards, en cinq ans, soit d'un tiers. Le chômage augmentait de 1,1 million d'hommes et de femmes dans la même période. Le nombre de personnes situées sous le seuil de pauvreté, ou conduites à renoncer à se soigner, devenait, chaque année, plus important. Le déficit du commerce extérieur culminait à 70 milliards par an, en 2012. Dans le même temps, l'école publique et la petite enfance étaient sacrifiées. Quant à l'emploi industriel, il régressait de 70 000 unités, par an, pendant cinq ans.

Dans ces conditions, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy paraît bien mal placé pour donner des leçons de volontarisme ou de vertu, ou même de savoir-faire. L'état calamiteux dans lequel la gauche a trouvé le pays, au lendemain du 6 mai 2012, résultait aussi de sa responsabilité écrasante. Et sa défausse

quelque peu « pleurnicharde » sur le président de l'époque n'y changera rien. Car, personne n'est obligé de rester Premier ministre contre son gré, à fortiori contre ses convictions profondes.

Il est, en outre, difficile de se présenter comme un homme neuf, lorsque l'on a exercé pendant dix ans, des responsabilités gouvernementales éminentes, soit comme ministre, soit en tant que chef du gouvernement. François

Fillon a aussi perdu l'élection présidentielle de 2012, car il était le principal soutien du candidat sortant et coresponsable du bilan condamné par le suffrage universel.

Il semble encore plus délicat de vouloir trancher de tout, après le spectacle donné à l'automne 2012, lors de la tentative malheureuse de conquête de la présidence de l'UMP, sans parler de la démarche de constituer un groupe parlementaire officieux, en marge de celui dirigé par Christian Jacob, à l'Assemblée nationale.

Bref, François Fillon a beaucoup échoué, depuis 2007, à la fois sur le terrain gouvernemental et partisan.

Il est, en outre, difficile de se présenter comme un homme neuf, lorsque l'on a exercé pendant dix ans, des responsabilités gouvernementales éminentes, soit comme ministre, soit en tant que chef du gouvernement. François Fillon a aussi perdu l'élection présidentielle de 2012, car il était le principal soutien du candidat sortant et coresponsable du bilan condamné par le suffrage universel.

Une volonté de revanche sociale. L'avant-projet qu'il propose aujourd'hui est un programme de régression sociale économique et politique. Il le place à des années lumières de la tradition gaulliste et, notamment, de son ancien mentor, Philippe Seguin. Il confirme une réelle radicalisation à droite. Son discours marque la fin du rôle de l'État régulateur et stratège, au bénéfice de compétences strictement régaliennes exercées de manière autoritaire. Ainsi, François Fillon se coule plei-

nement dans le moule “néolibéral” inspiré par l'école de Chicago. Il va jusqu'à prôner l'inscription dans la constitution de la règle de l'équilibre absolu des finances publiques – budgétaires, sociales et territoriales –, au mépris de la préservation de toutes marges de manœuvre *contra cycliques*, de tout pragmatisme. Il ne recule devant aucune des outrances du modèle « libéral », au risque de verser dans l'illusoire et le puéril. Car, il ne suffit pas de déclarer inconstitutionnel le déséquilibre des finances publiques, à partir de 2022, pour y parvenir dans les faits et s'y tenir... surtout lorsqu'on se souvient de son bilan gestionnaire à la tête de l'État.

En fait, sa démarche économique, sociale et fiscale inaugure la grande revanche des possédants. Suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), réduction substantielle de l'Impôt sur les sociétés, fin de l'encadrement des loyers, dégressivité des indemnités de chômage, au nom de la stigmatisation implicite de ceux qui ont perdu leur emploi et devraient être d'abord considérés comme des victimes. Nous ne sommes plus en présence d'une logique conservatrice, mais authentiquement réactionnaire.

Sur le terrain strictement social, l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy va encore plus loin dans sa démarche de régression. Il annonce, en effet, la fin des 35 heures et le retour aux 39 heures hebdomadaires, sans négociation, ni discussion, c'est-à-dire une baisse autoritaire des salaires d'un peu plus de 10 %. Notons que cette revendication n'est même plus vraiment portée par le MEDEF, d'autant qu'elle entraînerait une désorganisation profonde de la vie des entreprises. Il suggère également un contrat

unique de travail, afin de parvenir à une situation générale de « contraintes assouplies ». Le flou de la formule a de quoi inquiéter de la part d'un homme qui a toujours eu tendance, par ailleurs, à mépriser les corps intermédiaires et les médiations syndicales, dans l'entreprise et la société. François Fillon décrète aussi, le report progressif de l'âge légal de la retraite à 65 ans, d'ici à 2023. Cette annonce montre implicitement les limites du sens et des résultats de la réforme imposée par ses soins, en 2010. Il est vrai que l'équilibre d'un système de retraite par répartition est essentiellement indexé sur l'emploi et la croissance, et non le report des bornes d'âge ou même l'allongement de la durée de cotisations. Com-

ment chercher à faire travailler jusqu'à 65 ans et plus, et de manière systématique, des hommes et des femmes qui sont rejetés du marché du travail dès 55 ans, parfois même avant ? À ce propos, d'ailleurs, la référence explicite de François Fillon à l'instillation massive d'une dose de capitalisation témoigne du vrai projet de la droite dans ce domaine. Les questions de solidarités intergénérationnelles, de pénibilité des métiers, et d'inégalité d'espérances de vie, selon les réalités socio-professionnelles, sont

désormais totalement négligées par un bloc réactionnaire répondant, en priorité, aux appétits du monde de la banque et des assurances privées, qui attend avec gourmandise de pouvoir faire son marché au nom d'une logique strictement financière et spéculative. Le dossier des retraites représente un marqueur politique et sociétal toujours révélateur.

Ces divers reculs programmés s'inscrivent dans une politique d'austérité clairement affichée, puisque celui qui prétendait, au début du

En fait, sa démarche économique, sociale et fiscale inaugure la grande revanche des possédants. Suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), réduction substantielle de l'Impôt sur les sociétés, fin de l'encadrement des loyers, dégressivité des indemnités de chômage, au nom de la stigmatisation implicite de ceux qui ont perdu leur emploi et devraient être d'abord considérés comme des victimes.

quinquennat de Nicolas Sarkozy gouverner « *un État en faillite* » - ce qui ne l'a pas empêché de rester à Matignon jusqu'au 15 mai 2012 -, propose la réduction des dépenses publiques, et donc, dans une certaine mesure, des commandes publiques de 110 milliards, en cinq ans. Une telle potion, si elle était appliquée conduirait, à coup sûr, à la déflation qui demeure, faut-il le rappeler, le risque majeur auquel semblent être confrontées la France et l'Europe.

En fait, François Fillon n'a pas de projet dynamique pour le pays. Il s'enferme dans une rhétorique malthusienne, qui ignore, par ailleurs, les inégalités et les injustices qui restent à combattre, y compris pour mieux réduire les déficits que sa gestion passée a largement contribué à creuser. Rien sur le volume des « niches fiscales » qui ont pourtant doublé sous sa longue gouvernance ; pas davantage sur les fraudes fiscales qu'il n'a jamais cherché à combattre quand il exerçait le pouvoir. François Fillon préfère s'attaquer aux plus faibles que d'écorner les intérêts des plus puissants. Cela a toujours été sa marque de fabrique. Son discours est celui de la déchirure sociale et de la culpabilisation des plus fragiles.

Un discours politique inquiétant. Il le confirme, d'ailleurs, sur un plan plus politique, même si l'ensemble reste à la fois assez faible et plutôt décevant. Ainsi, en termes de santé, il s'acharne contre les bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat (AME), qu'il veut remettre en cause, alors qu'il s'agit d'une disposition indispensable pour des raisons humaines, mais aussi sanitaires. La possibilité de se soigner est une liberté fondamentale. En outre, comment endiguer l'expansion éventuelle d'une épidémie sans soigner chacun, non selon son statut ou sa nationalité, mais selon ses besoins, en l'occurrence vitaux ?

Il se réfère, désormais, à une conception fondée sur les quotas, en matière d'immigration économique, selon l'origine ou l'ethnie, occultant les problèmes nouveaux posés par l'explosion du nombre de candidats à l'asile politique, en raison, notamment, de l'approfondissement dramatique des crises au Proche et au Moyen-Orient. Qu'est devenu le message républicain d'un mouvement gauliste qui, autrefois, prétendait tendre la main à tous les peuples ? Il ne semble même pas avoir

En fait, François Fillon n'a pas de projet dynamique pour le pays. Il s'enferme dans une rhétorique malthusienne, qui ignore, par ailleurs, les inégalités et les injustices qui restent à combattre, y compris pour mieux réduire les déficits que sa gestion passée a largement contribué à creuser.

pris en compte celui récemment délivré par la CDU allemande sur le sujet.

En réalité, nous avons l'explication, à travers l'expression maintes fois affirmée de son « rejet » des extrêmes, de gauche comme de droite. Cette fausse symétrie conforte enfin le « *ni-ni* », qui conduit, on l'a vu, au deuxième tour des élections départe-

mentales au « *et-et* », auxquels il semble définitivement rallié. Cette commodité délétère conjugue à la fois faute lourde et duplicité. Rappelons-lui que placer sur un même plan, extrême droite et Parti communiste - car, c'est de lui qu'il s'agit -, n'a aucun sens, ni au regard de l'Histoire nationale, ni à celui de la contribution apportée aux progrès des libertés démocratiques dans notre pays. L'affirmation de la République ne peut passer par une quelconque bienveillance, à fortiori, une caution même implicite, apportée ainsi à une extrême droite nationaliste et xénophobe, comme l'ont confirmé les dernières déclarations de Marine Le Pen, le 30 août, à propos des migrants.

À l'évidence, la dérive "libérale" sur le plan économique et social du député de Paris se double d'une dérive stratégique. Elle en dit long sur le niveau de rancœur qui apparaît comme le principal mobile de l'action politique d'un homme ayant déjà beaucoup échoué. M.B